

MÉDIATEUR - ANIMATEUR DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES GENS DU VOYAGE (H/F)

La Préfecture et le Département du Jura souhaitent expérimenter, en partenariat avec SOLIHA JURA SAÔNE-ET-LOIRE, la mise en place d'un poste de médiateur-animateur du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDGV). Ce poste, créé pour une durée initiale d'un an à temps partiel, a vocation à être pérennisé et son temps de travail pourra évoluer selon les besoins identifiés et les financements mobilisés.

SOLIHA JURA SAÔNE-ET-LOIRE (site web de la structure : www.jura.soliha.fr), association intervenant en faveur de l'amélioration de l'habitat, recrute pour son siège à Lons le Saunier :

UN MÉDIATEUR ANIMATEUR DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES GENS DU VOYAGE (H/F)

Position hiérarchique :

- Sous la responsabilité directe du directeur général.
- En lien fonctionnel avec les partenaires institutionnels (État, Département, collectivités, associations).
- Participation aux **comités de suivi départemental** pour l'évaluation et l'ajustement des actions prévues dans le cadre du schéma départemental.

Lieu de travail :

Département du Jura (déplacements fréquents).

Type de contrat :

CDD 1 an renouvelable – Temps partiel annualisé. 1 092 heures par an en moyenne, ce qui représente une moyenne de 91 heures par mois.

Astreintes : 26 semaines par an. Essentiellement d'avril à octobre.

Indemnités d'astreinte : elles sont intégrées dans le salaire. Les interventions réalisées lors des astreintes sont comptabilisées dans le contingent d'heures annuelles. L'astreinte en soi ne constitue pas un temps de travail.

Missions principales :

Le médiateur-animateur a pour mission d'assurer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du schéma départemental des gens du voyage dans le Jura. Il veille à une application efficace des politiques publiques et assure un rôle de médiateur lors de situations complexes. Il contribue également à la **planification, au suivi et à l'évaluation des actions définies** dans le cadre du schéma 2024-2030.

1. Coordination et animation du schéma départemental des gens du voyage

- **Assurer un rôle de coordinateur** entre les différents acteurs : État, Département, communes, intercommunalités, associations et représentants des gens du voyage.
- **Suivre et évaluer la mise en œuvre du schéma départemental**, notamment les actions de création, de rénovation et d'entretien des **aires d'accueil permanentes**.

- **Assurer un suivi régulier** des aires d'accueil (conditions d'accueil, de maintenance, de gestion, fréquentation) et signaler les difficultés techniques, sociales ou administratives.
- **Réaliser des rapports d'évaluation périodiques** et proposer des recommandations pour améliorer la gestion des infrastructures et des dispositifs d'accompagnement social.
- **Participer aux réunions et aux comités de suivi** pour garantir la coordination entre les partenaires institutionnels et opérationnels.

2. Gestion des grands passages

- **Anticiper et planifier les grands passages** saisonniers en lien avec les collectivités et les représentants des gens du voyage.
- **Identifier et organiser des sites temporaires** pour éviter les installations illégales.
- Dialoguer avec les parties prenantes pour **prévenir et désamorcer les tensions**.
- **Rédiger des plans d'organisation des passages** et assurer leur mise en œuvre en partenariat avec les acteurs concernés.
- **Évaluer l'impact des grands passages** et proposer des améliorations pour les années suivantes.

3. Médiation sociale et gestion des situations complexes

- **Intervenir en cas d'installations illégales** pour rétablir le dialogue et proposer des alternatives adaptées.
- Assurer un rôle de **médiateur** en conciliant les attentes des gens du voyage, des élus locaux et des services de l'État.
- **Analyser et documenter les problématiques sociales** identifiées (accès au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi).
- **Orienter et accompagner les familles** vers les dispositifs d'aide sociale existants (RSA, CCAS, CAF, Pôle Emploi).
- Collaborer avec les acteurs sociaux pour **renforcer l'insertion des ménages**, notamment par l'accès à des solutions d'habitat adapté et à des dispositifs d'insertion.
- **Proposer des actions spécifiques d'accompagnement** en faveur des populations vulnérables identifiées dans le cadre du schéma (familles avec enfants, personnes âgées ou en mobilité).

4. Communication et dialogue

- **Établir un dialogue régulier** et constructif avec :
 - Les représentants des gens du voyage pour comprendre leurs besoins et leurs attentes.
 - Les élus locaux et les services de l'État pour anticiper les besoins et gérer les situations sensibles.
 - Les gestionnaires d'aires d'accueil pour optimiser leur fonctionnement et leur entretien.
- **Rendre compte des avancées et des difficultés** au préfet et aux partenaires institutionnels.
- **Organiser des réunions d'information et de sensibilisation** auprès des acteurs locaux et du public pour favoriser une meilleure compréhension des enjeux.
- **Contribuer à la rédaction des bilans et rapports** sur la mise en œuvre et l'évaluation du schéma.

Compétences requises :

Compétences techniques :

- Connaissance des **politiques publiques liées aux gens du voyage** et du cadre légal applicable.
- **Capacité à piloter des projets complexes** et multi-acteurs (gestion des dispositifs d'accueil et d'insertion).

- Maîtrise des **outils de suivi et d'évaluation** (tableaux de bord, indicateurs).
- Compétences en **analyse territoriale** et en **gestion de conflits**.
- Bonne maîtrise des dispositifs sociaux et des outils de l'accompagnement social (CAF, CCAS, RSA).

Compétences relationnelles :

- **Diplomatie**, capacité d'écoute et aptitude à désamorcer les tensions.
- Capacité à faire preuve **d'autorité**
- Compétence en **animation de réunions et en concertation** avec des publics variés.
- Sens de la **négociation** et de la **médiation sociale**.
- **Autonomie** et **réactivité** dans la gestion des urgences.

Profil recherché :

- **Formation** : Bac +2 à Bac +5 dans les domaines de l'action sociale, de la gestion de projets, de l'aménagement du territoire ou des sciences humaines.
- **Expérience** : Une expérience dans la médiation (sociale), la gestion de projets territoriaux ou l'accompagnement de publics spécifiques est souhaitée.
- Connaissance des **gens du voyage** et des problématiques liées à leur habitat et leur insertion.
- **Permis B** requis (déplacements fréquents).

Conditions d'emploi :

- Temps de travail : 1 098 heures annuelles (soit 21 h par semaine). Temps de travail annualisé avec importante mobilisation en période estivale.
- Cette organisation permet de répondre aux pics d'activité liés notamment aux périodes de grands passages estivaux, aux situations d'installation non autorisée, et aux besoins de médiation en horaires décalés.
- L'amplitude horaire pourra donc être modulée dans le respect des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, notamment :
 - Durée quotidienne maximale de travail : 10 heures ;
 - Durée hebdomadaire maximale : 48 heures ;
 - Repos quotidien de 11 heures et repos hebdomadaire de 35 heures garantis.
 - Des interventions en soirée, week-end et jours fériés peuvent être requises. Elles sont intégrées dans le cadre de l'annualisation,
- Un planning prévisionnel sera établi en concertation avec le salarié, avec ajustements réguliers en fonction de l'actualité du territoire.
- **Rémunération : 19 800 €** bruts annuels soit **1 650 €** bruts mensuels pour 91 h + **13^{ème} mois** + **carte restaurant** + **mutuelle** prise en charge partiellement + **épargne retraite**
- **Déplacements réguliers** dans le département (véhicule de service).
- Outils de travail fournis (téléphone, ordinateur...).

Qualités personnelles :

- Diplomatie et capacité de **négociation**.
- **Réactivité**, capacité d'adaptation et gestion des situations d'urgence.
- Sens du **service public** et de l'intérêt général.
- Force de **proposition** et grande **capacité à travailler en autonomie**.
- Capacité à travailler en **réseau** et en **collaboration** avec divers partenaires.

Environnement de travail :

Le médiateur-animateur exercera ses fonctions dans un cadre **partenarial complexe**, nécessitant une posture **neutre, proactive et constructive**. Il devra faire preuve d'une **forte capacité d'adaptation** et d'un **sens de l'écoute développé** pour garantir la mise en œuvre effective du **schéma départemental 2024-2030** et promouvoir la **cohésion sociale**.

S'agissant d'une nouvelle activité au sein de SOLIHA, il devra faire preuve d'une grande capacité de travail en autonomie.

Merci de transmettre votre CV actualisé et votre lettre de motivation,

soit par voie postale à l'adresse suivante :

SOLIHA JURA SAÔNE-ET-LOIRE à l'attention de M. le Directeur – 32, rue Rouget de Lisle - BP 20460 - 39007 LONS LE SAUNIER CEDEX

soit par voie électronique à contact@jura.soliha.fr